



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 février 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 25 février 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2563 (2021) du Conseil de sécurité, adoptée le 25 février 2021 au titre de la question « La situation en Somalie ». La résolution 2563 (2021) a été adoptée conformément à la procédure de vote énoncée dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 (S/2020/253), procédure qui a été arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Conformément à cette procédure, je vous fais tenir ci-joint une copie des documents suivants :

Ma lettre datée du 24 février 2021, adressée aux Représentantes permanentes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité (annexe I), dans laquelle je mets aux voix le projet de résolution portant la cote S/2021/175 (pièce jointe à l'annexe I) ;

Les lettres reçues des membres du Conseil de sécurité, dans lesquelles ils communiquent la position de leur pays sur le projet de résolution (annexes II à XVI).

La présente lettre, accompagnée de ses annexes, sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(Signé) Barbara **Woodward**



**Annexe I****Lettre datée du 24 février 2021, adressée aux Représentantes permanentes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité**

Conformément à la procédure dont sont convenus les membres du Conseil de sécurité compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et comme décrit dans la lettre datée du 27 mars 2020, adressée aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/253), j'appelle votre attention sur ce qui suit.

Les membres du Conseil ont débattu d'un projet de résolution, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie ». Ce projet de résolution (voir le document ci-joint portant la cote S/2021/175) a été mis en bleu.

En ma qualité de Présidente du Conseil de sécurité, je mets maintenant aux voix le projet de résolution susmentionné. La période de vote de 24 heures non prorogeable commencera à 13 h 30 le mercredi 24 février 2021 et expirera à 13 h 30 le jeudi 25 février 2021.

Je vous prie de bien vouloir indiquer votre vote (pour, contre ou abstention) sur le projet de résolution et, le cas échéant, votre explication de vote, en envoyant par voie électronique, dans le délai de 24 heures non prorogeable précisé ci-dessus, une lettre signée du (de la) Représentant(e) permanent(e) ou du (de la) Chargé(e) d'affaires par intérim à l'administrateur chargé de la Division des affaires du Conseil de sécurité (sutterlin@un.org).

J'ai l'intention d'envoyer, dans les trois heures suivant la fin de la période de vote de 24 heures, une lettre faisant état du résultat du vote. Je compte aussi réunir par visioconférence le Conseil de sécurité pour annoncer le résultat du vote, peu après la fin de la période de vote, dans l'après-midi du jeudi 25 février 2021.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(Signé) Barbara **Woodward**

## Pièce jointe

Nations Unies

S/2021/175

**Conseil de sécurité**

Provisoire  
24 février 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution**

*Le Conseil de sécurité,*

*Rappelant* toutes ses résolutions antérieures et toutes les déclarations de sa présidence concernant la situation en Somalie et *soulignant* qu'il importe de s'y conformer pleinement,

*Considérant* que la situation en Somalie continue de menacer la paix et la sécurité internationales,

*Agissant* en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies,

1. *Décide* d'autoriser les États membres de l'Union africaine à maintenir jusqu'au 14 mars 2021 le déploiement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), *autorise* l'AMISOM à prendre toutes les mesures nécessaires dans le plein respect des obligations que le droit international, dont le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, impose aux États participants et dans le strict respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de l'unité de la Somalie, pour s'acquitter de son mandat, conformément aux paragraphes 11 et 12 de sa résolution 2520 (2020) ;

2. *Prie* le Secrétaire général de continuer de fournir, par l'intermédiaire du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), dans le plein respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, un appui logistique à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), au personnel en tenue de l'AMISOM, aux 70 agents civils de l'AMISOM et aux 13 900 membres des forces de sécurité somaliennes, comme prévu au paragraphe 21 de sa résolution 2520 (2020) et en tenant compte des dispositions du paragraphe 2 de la résolution 2245 (2015) ;

3. *Décide* de rester activement saisi de la question.

---

## Annexe II

### **Lettre datée du 25 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, ainsi que votre équipe, du ferme concours que vous continuez d'apporter pour faciliter le processus de vote.

J'ai le plaisir de vous informer que la Chine vote pour le projet de résolution S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie ».

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Chine auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) **Zhang Jun**

**Annexe III****Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, ma délégation vote pour le projet de résolution publié sous la cote S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie ».

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de l'Estonie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) **Sven Jürgenson**

## Annexe IV

### **Lettre datée du 25 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je me réfère à la lettre du 24 février 2021 appelant les membres du Conseil au vote sur le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie », mis en bleu sous la cote S/2021/175. La France vote pour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la France auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) **Nicolas de Rivière**

**Annexe V****Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 24 février 2021, annonçant l'ouverture de la procédure de vote sur le projet de résolution S/2021/175 portant sur la question « La situation en Somalie ».

Conformément à la procédure d'adoption des résolutions du Conseil de sécurité en vigueur durant la période de restriction des déplacements à New York en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), décrite dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 (S/2020/253), j'ai l'honneur de vous informer que l'Inde vote pour le projet de résolution S/2021/175.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de l'Inde auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) T. S. Tirumurti

## Annexe VI

### **Lettre datée du 25 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 24 février 2021, annonçant l'ouverture de la procédure de vote sur le projet de résolution S/2021/175 portant sur la question « La situation en Somalie ».

Conformément à la procédure d'adoption des résolutions du Conseil de sécurité en vigueur durant la période de restriction des déplacements à New York en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), décrite dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 (S/2020/253), j'ai l'honneur de vous informer que l'Irlande vote pour le projet de résolution S/2021/175.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente de l'Irlande auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Geraldine Byrne Nason

---

**Annexe VII****Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer au projet de résolution S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au titre de la question « La situation en Somalie ».

À cet égard, je vous informe que le Kenya vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Kenya auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Martin **Kimani**

## Annexe VIII

### **Lettre datée du 25 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je me réfère à la lettre datée du 24 février 2021, concernant le projet de résolution, publié sous la cote S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au titre de la question « La situation en Somalie ».

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 (S/2020/253) pour l'adoption des projets de résolution du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous informer que le Mexique vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Mexique auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Juan Ramón **de la Fuente Ramirez**

**Annexe IX****Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'écris en référence à la lettre datée du 24 février 2021 de la Présidente du Conseil de sécurité, dans laquelle elle appelle les membres du Conseil à indiquer leur vote sur le projet de résolution portant la cote S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au titre de la question « La situation en Somalie ».

Conformément à la procédure provisoire d'adoption des résolutions arrêtée en raison des restrictions découlant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), j'ai l'honneur d'indiquer que la République du Niger vote pour ledit projet de résolution.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Niger auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Abdou **Abarry**

## Annexe X

### **Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je me réfère à la lettre datée du 24 février 2021, concernant le projet de résolution portant la cote S/2021/175 et déposé au titre de la question « La situation en Somalie ».

Conformément à la procédure arrêtée pour l'adoption des projets de résolution étant donné les circonstances actuelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il me plaît de vous informer que la Norvège vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente de la Norvège auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Mona **Juul**

---

**Annexe XI****Lettre datée du 25 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 24 février 2021, annonçant l'ouverture de la procédure de vote sur le projet de résolution S/2021/175 portant sur la question « La situation en Somalie ».

Conformément à la procédure d'adoption des résolutions du Conseil de sécurité en vigueur durant la période de restriction des déplacements à New York en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), décrite dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 (S/2020/253), j'ai l'honneur de vous informer que la Fédération de Russie vote pour le projet de résolution S/2021/175.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Vassily **Nebenzia**

## Annexe XII

### **Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer au projet de résolution S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au titre de la question « La situation en Somalie ».

À cet égard, je vous informe que Saint-Vincent-et-les Grenadines vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Inga Rhonda **King**

---

**Annexe XIII****Lettre datée du 25 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à la lettre datée du 24 février 2021 de la Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Présidente du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution publié sous la cote S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie », je vous informe que la Tunisie vote pour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Tunisie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Tarek **Ladeb**

## Annexe XIV

### **Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à ma lettre datée du 24 février 2021, envoyée en ma qualité de Présidente du Conseil de sécurité, je vous informe que le Royaume-Uni vote pour le projet de résolution S/2021/175, déposé au titre de la question « La situation en Somalie ».

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Barbara **Woodward**

**Annexe XV****Lettre datée du 25 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ce qui concerne le projet de résolution S/2021/175, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie », je vous informe que les États-Unis d'Amérique votent pour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Richard M. Mills, Jr.

**Annexe XVI**

**Lettre datée du 24 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à la lettre datée du 24 février 2021 de la Présidente du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution S/2021/175 déposé au titre de la question « La situation en Somalie », je vous informe par la présente que le Viet Nam vote pour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Viet Nam auprès de  
l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) **Dang Dinh Quy**

---